



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 11 octobre 2021

Intervention de **Christine NOBLET**

Délibération n° 5 : Communication du rapport annuel 2020 sur la qualité et le prix des services publics de l'eau

Mesdames, Messieurs,

La lecture de ce rapport nous amène à poser quelques questions :

1. 16 006 abonnés "eau" à St Herblain : combien de particuliers ? pour combien de m³
En commission, on nous a répondu que c'était difficile de différencier les usages entre particuliers et entreprises -> procéder par sectorisation (à l'évidence toutes les factures émises pour des adresses du centre industriel, ou ZAC d'Armor, Lorie... sont pour des entreprises). Il faudra bien avancer sur ce point pourtant.
2. Cela nous amène à demander de nouveau une vraie tarification sociale et écologique, Par exemple, comme à Rennes Métropole : les 10 premiers m³ gratuits puis augmenter progressivement le prix au m³ (applicable même pour les logements collectifs qui n'ont pas de compteur divisionnaire). C'est différent du système actuel où l'on reverse une aide.
3. Les arrêtés de restrictions d'eau, émis par la préfecture, arrivent de plus en plus tôt : en avril cette année (2021) pour le sud-Loire. Mais ces infos sont insuffisamment communiquées. Sont-elles bien suivies d'effet ? Notamment par les gros consommateurs ? Il nous semble qu'il faudrait intensifier les campagnes de sensibilisation vers les gros consommateurs (golfs, et pour les piscines -> filtration, couverture pour éviter l'évaporation...)
4. Quel avenir pour les boues d'épuration dont on nous dit que les agriculteurs en bio n'en veulent pas comme compost (du fait notamment des métaux lourds qu'elles



Citoyen-nes
engagé-es

